

France-Montbard: Electricity
OJ S 243/2015 16/12/2015
Contract award notice
Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Montbard
National registration number: 2120425100013
Postal address: place Jacques Garcia — BP 90
Town: Montbard Cedex
Postal code: 21506
Country: France
Contact person: Maire de Montbard
For the attention of: Mme Porte Laurence
Telephone: +33 380920134
Fax: +33 380891199

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://montbard.com>
Address of the buyer profile: <http://www.e-bourgogne.fr>
Electronic access to information: <http://www.e-bourgogne.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title

Accord-cadre — marché de fourniture d'électricité

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies
Purchase
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

— le présent accord-cadre signé entre la ville de Montbard et le titulaire, a pour objet la fourniture d'électricité des bâtiments propriétés de la ville de Montbard,
— il sera conclu avec un minimum de 3 opérateurs économiques, sous réserve d'un nombre

suffisant de candidats et d'offres, avec pour objet de définir les exigences minimales des marchés à passer (marchés subséquents) concernant la fourniture d'électricité jusqu'aux points de livraison. Ces commandes seront définies et arrêtées par des marchés subséquents passés auprès des différents titulaires.

II.1.5. CPV code(s)

09310000 Electricity, 71314100 Electrical services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Seront sélectionnés les candidats qui auront apporté la preuve de leur capacité à réaliser cette prestation, selon les critères présentés ci-après. Une partie des renseignements qui conditionnent la participation est contenue dans une déclaration du candidat conçue spécifiquement à cet effet (document DC2). Les candidats sont invités à l'utiliser ou/et à le compléter. Pour chaque candidat, les renseignements concernent: son organisation humaine et structurelle — ses sources d'approvisionnement et leurs sécurisations — son chiffre d'affaire annuel correspondant à la fourniture d'électricité — ses capacités économiques et financières — ses références pour des fournitures au minimum de même importance que le présent accord-cadre — la copie de l'autorisation d'exercer l'activité de rachat d'énergie pour revente aux consommateurs finaux par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre du décret n° 2004-388 modifié — la copie du certificat de rattachement

2. Le jugement des offres sera effectué à 100 % selon la valeur technique. La valeur technique de l'offre sera jugée sur la capacité des candidats à répondre aux attentes de la ville de Montbard notamment concernant les services associés à la fourniture. Les candidats présenteront dans une note méthodologique les outils et dispositions envisagés concernant ces services associés? La note méthodologique abordera, dans l'ordre, les éléments suivants et chacun des éléments sera noté: les moyens techniques et humains proposés par le candidat pour la réalisation des prestations de «services associés à la fourniture» décrites dans le CCP — les services associés supplémentaires proposés par le candidat, et compris dans le prix de la fourniture d'électricité des marchés subséquents — les conditions techniques et administratives relatives à l'ajout ou la suppression de points de livraison en cours d'exécution des marchés subséquents — les méthodes d'optimisation des puissances sous

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MONTBARD-2015-09

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2015/S 185-335584](#) of 24.9.2015

Section V: Award of contract

Lot title: Accord-cadre: fourniture d'électricité

V.1. Date of conclusion of the contract

9.11.2015

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

V.3. Name and address of the contractor

Official name: EDF Direction Collectivités Locales Est

Postal address: Les jardins de Valmy — bâtiment A — 40 avenue Françoise Giroux

Town: Dijon

Postal code: 21070

V.4. Information on value of the contract/lot

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: yes

Value or proportion likely to be subcontracted to third parties:

Short description of the value/proportion of the contract to be sub-contracted: Marché subséquent 2016.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

VI.2. Additional information

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP.

Annonce n° 15-143788, mise en ligne le 22.9.2015.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 11.12.2015.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas

Town: Dijon

Postal code: 21000

E-mail: greffe.ta@juradm.fr

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas

Town: Dijon

Postal code: 21000

E-mail: greffe.ta@juradm.fr

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

VI.4. Date of dispatch of this notice

11.12.2015